

EXPRESSION POLITIQUE – JUILLET / AOÛT 2016

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER TEXTE DE C. LECOMTE

Les élus locaux « mécontents » auraient-ils été entendus par le gouvernement ? Il semblerait que oui. Il a été annoncé que la baisse des dotations sera divisée par deux en 2017.

Depuis 2014, nous, CREPYNOIS/CREPYNOISES, subissons de plein fouet la loi de programmation des finances publiques qui prévoit un plan d'économie de 50 Milliards d'euros sur 3 ans.

Pour notre ville, cela représente beaucoup d'argent en moins. Fort heureusement nous l'avions anticipé et nous essayons tous les jours de « faire mieux avec moins ». Nous limitons les effets pervers de la baisse des dotations de l'État en prenant la responsabilité de chacun de nos choix. La solution la plus simple serait d'augmenter les impôts. Nous nous y opposons !

Profitons de cette « bonne nouvelle » mais avec parcimonie, n'oublions pas que nous devons toujours faire face à l'inflation des normes, à une réglementation toujours plus lourde, ou encore aux transferts de charges qui nous sont imposés continuellement sans contrepartie financière.

À ces contraintes s'ajoute également l'évolution de l'intercommunalité, dont les actions de mutualisation ou encore d'économies de gestion doivent être intégrées au mieux afin de garantir un fonctionnement optimal de la ville.

**Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.**

GROUPE ARNAUD FOUBERT TEXTE DE A.FOUBERT

Le maire et sa majorité vont dépenser 432 000€ dans cette étude qui nous conduira sans aucun doute à une révision du PLU et de nouvelles dépenses. Nous estimons que les élus et les salariés communaux n'avaient nul besoin d'une aide extérieure pour tracer l'avenir de notre commune.

Rien de neuf ou si peu n'apparaît à la consultation des premiers travaux. Nous nous interrogeons toujours : rien de concret sur le sud de la gare et ses friches comme l'ex-gendarmerie, rien sur la qualité et la quantité des logements projetés. Pour le quartier Kennedy, poser la question sur la construction de nouveaux logements relève de la plaisanterie ou de l'inconscience.

Cette étude va durer encore 2 ans, ensuite il faudra 2 à 3 ans pour revoir le PLU et l'ajuster aux travaux de la Communauté de Communes ainsi qu'aux changements de réglementation. Ainsi aucun des projets urbains issus des conclusions de cette étude ne pourra débuter avant 2021.

Que de temps et d'argent perdus. Il existe des orientations votées en 2007 par B. Fortier sur lesquelles se sont appuyées toutes les dernières réalisations, logements, cinéma, centre aquatique et transport urbain CYPRE. Il n'est donc nul besoin d'appeler au secours des consultants à prix d'or.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J.FURET

Notre maire se veut le roi des économies. Soit. Mais celles-ci ne se trouvent pas toujours où on le pense. Deux exemples récents le confirment : la fameuse étude d'urbanisme à 432 000 € et l'octroi d'une subvention de 500 € à une association parisienne.

La société en charge de cette étude nous a transmis son premier rapport. On n'y apprend pas grand-chose. Et pour cause : de très nombreuses enquêtes du même genre ont déjà été réalisées à Crépy dans un passé pas si lointain. Pourquoi, dès lors, tout reprendre de zéro ? Et pourquoi ne pas avoir fait confiance au service urbanisme de la ville qui aurait très bien pu réaliser cette première phase de l'étude qui, pour l'essentiel, se résume en un état des lieux de notre commune ?

Et que dire de la subvention de 500 € octroyée à Arthena, dont le siège se trouve à Paris ? Le fait que cette association évoque dans un ouvrage l'artiste Albert Bartholomé, dont le souvenir serait lié à notre ville, justifie-t-il cette dépense ? A l'évidence : non. D'autant plus qu'Arthena n'a franchement pas besoin de notre aide...

Voilà donc deux dépenses, une grande et une petite, dont la commune aurait pu se passer.

Le groupe des élus de gauche du « Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE J-P LETOURNEUR

Connaissez-vous la voie verte ? Une réalisation extravagante et hasardeuse qui prêterait à sourire, si son coût n'était pas à la charge de nos impôts, **pour plusieurs millions d'euros !** Cette utopie, partagée par la majorité du conseil communautaire de la CCPV, droite et gauche confondues, **ne pourra se soustraire longtemps à la réalité !** La dénomination est erronée. Le bitume qui recouvre sur plusieurs kilomètres cette ancienne voie ferrée, sur les Communes de Boullarre et Thury-en-Valois, n'est pas vert mais gris foncé ! La vue panoramique est limitée. Une futaie dense, d'arbres feuillus, borde cet espace encaissé. Le secteur est désertique. Seul, le chant des oiseaux au printemps, apporte une note de gaieté ! Alors que les forêts domaniales de l'Oise, sont peu fréquentées, **on fabrique une promenade artificielle au prix fort !** L'imagination des élus du Pays de Valois est hélas sans limite ! Quant à la désignation des délégués communautaires, sachez qu'à Crépy-en-Valois, la plupart de ces derniers se sont désignés, puis élus eux-mêmes ! Cette démocratie française à géométrie variable **a montré ici ses turpitudes !** Ayant parcouru moi-même à pied, cette voie dite verte, **ce texte est le reflet de mes observations.**

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER
TEXTE DE M. HOULLIER

Lors de notre dernier Conseil Municipal du 25 mai , la majorité à voté une dépense de 45000 euros pour participation aux frais des architectes qui vont concourir au projet de salle de sport (dojo).

Je rappelle , bien que la majorité s'en défende , qu'elle n'a toujours pas obtenu de subvention du Département , ni de la Région ! Ils se sont d'ailleurs votés ce même jour , l'accord des conseillers pour en faire la demande...Alors je pose la question : « quant sera-t'il des 45000 euros s'ils n'obtiennent pas ces subventions ? une perte pour nos contribuables Crépynoïis ? »

En comparaison , pour ce qui concerne les dépenses municipales , ce même jour , malgré l'insistance de Mr Furet et moi-même , cette Majorité a refusé de verser une subvention supérieure à 1000 euros pour l'association du quartier Kennedy nouvellement créée , alors que nous sommes convaincu qu'elle en a réellement besoin , il y a tant à faire pour ranimer ce quartier et c'était un bon moyen d'encourager cette équipe qui est prête à s'engager dans cette tâche .

Je pense que les contribuables Crépynoïis auraient compris et accepté cette dépense , contrairement à certaines autres qui sont pour le moins inutiles , voire douteuses ...

Michel Houllier (groupe En avant pour Crépy-en-Valois)